



Communiqué de presse

LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2005

(Toronto, Ontario, le 24 février 2005) – Pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2005, la Banque CIBC (la «CIBC») a déclaré un bénéfice net de 707 M\$, comparativement à 586 M\$ pour la même période l’an dernier. Le résultat dilué par action de la CIBC s’est établi à 1,94 \$, contre 1,54 \$ au premier trimestre de 2004. Le rendement des capitaux propres a atteint 25,7 %, par rapport à 21,0 % pour la même période de 2004.

Le résultat dilué par action du premier trimestre, de 1,94 \$, comprenait les éléments suivants :

- un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) à la vente d’actions de Juniper Financial Corp. (0,19 \$ l’action);
- un gain de 85 M\$ (85 M\$ après impôts) à la vente d’actions de Republic Bank Limited (0,24 \$ l’action);
- un gain de 34 M\$ (22 M\$ après impôts) à la vente d’actions de ACE Aviation Holdings Inc. (0,06 \$ l’action).

Au premier trimestre de 2005, le bénéfice net et le résultat dilué par action de la CIBC ont augmenté en regard du trimestre précédent, où ils s’étaient établis à respectivement 402 M\$ et 1,06 \$.

Pendant le trimestre, la CIBC a racheté et annulé environ 7,2 M\$ d’actions ordinaires en vertu de son programme d’offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Le ratio des fonds propres de première catégorie est demeuré solide à 10,5 %.

Rendements durables pour les actionnaires

«La CIBC a de nouveau enregistré de solides résultats trimestriels, déclare John S. Hunkin, chef de la direction. Ces résultats reflètent notre engagement envers nos clients et ce qui compte dans leur vie et l’amélioration de la productivité, tout en gérant les risques avec diligence.»

Le client d’abord

Les trois unités d’exploitation de la CIBC se concentrent sur l’établissement de solides relations avec les clients. Au sein de Marchés de détail CIBC, les investissements dans les réseaux de distribution et la formation des employés se poursuivent. Le secteur Gestion des avoirs CIBC consolide sa position de leadership en continuant de miser sur les capacités de ses conseillers. Pour sa part, Marchés mondiaux CIBC continue d’être le chef de file canadien de la prise ferme pour la quatrième année de suite.

Amélioration de la productivité

La CIBC demeure engagée à demeurer concurrentielle en matière de productivité. La CIBC cherche à obtenir une réduction durable de son coefficient d’efficacité par la mise en œuvre d’initiatives d’économies ciblées et la simplification des processus.

Gestion du risque

Le rendement robuste de la CIBC a été obtenu tandis qu’en arrière-plan, elle a mené d’importantes initiatives de gestion des risques. La CIBC continuera de gérer prudemment son profil de risque au moyen d’une gestion à long terme et de l’atteinte d’un juste équilibre entre le risque et le rendement.

La CIBC continue également d’investir dans ses programmes de gouvernance pour gérer les risques juridiques et de réputation. Au cours du trimestre, la CIBC a étayé son programme de protection des renseignements grâce à l’établissement du Bureau national sur la protection des renseignements personnels. Ce dernier traite de ces questions à l’échelle de l’organisation en offrant un point de contact unique pour la soumission des préoccupations à un niveau hiérarchique supérieur et le traitement des causes générales sous-jacentes.

Points saillants financiers

Marchés de détail CIBC a de nouveau affiché de solides résultats pour le trimestre, stimulés par la croissance des volumes et l’amélioration des marges, ainsi que par les gains à la vente des actions de Republic Bank Limited et d’ACE Aviation Holdings Inc.

Gestion des avoirs CIBC a également enregistré des résultats robustes en raison de la force des marchés financiers qui a entraîné un accroissement des revenus d’honoraires et des revenus sur les nouvelles émissions dans le courtage de détail.

Marchés mondiaux CIBC a comptabilisé de solides résultats quant aux nouvelles émissions dans les marchés boursiers canadiens. Ces résultats ont été neutralisés par la réduction des gains des services de banque d’affaires, déduction faite des baisses de valeur au cours du trimestre.

Autres faits saillants

Marchés de détail CIBC

- *Investissement dans les employés* : La CIBC a offert 42 ateliers d'une demi-journée sur la satisfaction de la clientèle et l'excellence du service à l'échelle du Canada à plus de 10 000 employés de première ligne et à près de 300 employés du siège social.
- *Amélioration de l'expérience client* : La CIBC a ouvert quatre autres centres bancaires phares à Regina, Ottawa, Toronto et Victoria, ainsi que quatre nouveaux kiosques Services financiers Choix du Président. Par ailleurs, les heures d'ouverture dans les centres bancaires ont été prolongées à Vancouver et à Toronto, ainsi que dans d'autres régions du Sud de l'Ontario.
- *Reconnaissance de la formation* : La CIBC a reçu deux prix, l'un pour son programme de cyberapprentissage aux employés des centres bancaires et l'autre pour son programme axé sur les services bancaires à la PME lors de la sixième édition de la remise de prix d'excellence et d'innovation en apprentissage en entreprise de la Corporate University Xchange.

Gestion des avoirs CIBC

- *Rendement solide de l'actif dans les services de courtage traditionnel* : L'actif sous gestion de CIBC Wood Gundy a atteint un nouveau sommet à 105,4 G\$, découlant en partie de la croissance des produits à honoraires.
- *Lancement de nouveaux billets indexés sur actions* : Misant sur la solide capacité de Marchés mondiaux CIBC à l'égard des produits et sur le personnel membre de l'ACCOVAM de Service Impérial CIBC, la CIBC a lancé les Billets de dépôt générateurs de revenu CIBC et les Billets de dépôt diversifiés et de croissance à rendement garanti CIBC pour répondre aux besoins des clients dont l'objectif est d'obtenir des rendements élevés sur les marchés financiers avec garantie du capital.
- *Reconnaissance du Fonds Global Sciences de la Santé Talvest par le secteur* : Le Canadian Investment Awards a décerné le titre de Fonds de santé de l'année 2004 au Fonds Global Sciences de la Santé Talvest.

Marchés mondiaux CIBC

- *Marchés mondiaux CIBC nommé leader des opérations* : Marchés mondiaux CIBC a été reconnu par *The Globe and Mail* comme le premier souscripteur d'actions du Canada en 2004 pour la quatrième année d'affilée. Marchés mondiaux CIBC a connu son deuxième trimestre le plus solide à ce jour en matière de nouvelles émissions d'actions au Canada. Parmi les principales opérations auxquelles Marchés mondiaux CIBC a participé, citons son rôle de co-responsable des registres dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'ING Canada Inc. d'une valeur de 907 M\$.
- *Force de distribution* : La CIBC a agi à titre de mandataire principal pour L.F. Investments (Barbados) Limited, contrôlée par M. Li Ka Shing, dans la vente de 17 M\$ d'actions ordinaires de la CIBC à 70,00 \$ l'action, pour un produit brut de 1,2 G\$.
- *Succès soutenu dans le financement immobilier aux États-Unis* : Le groupe de financement immobilier aux États-Unis a misé sur le succès qu'il a connu en 2004 en concluant une importante distribution commerciale de titres adossés à des créances hypothécaires avec J.P. Morgan Chase et Barclays Capital.

Responsabilités envers les intéressés

La CIBC s'est classée parmi les dix premières sociétés les plus respectées au Canada en 2004 dans le cadre d'un sondage mené conjointement par KPMG et Ipsos-Reid. Dans la catégorie des pratiques des sociétés en matière de responsabilité sociale, la CIBC s'est classée au troisième rang, en reconnaissance de son engagement envers la collectivité et l'environnement.

Au cours du trimestre, la CIBC, ses employés et ses retraités ont manifesté la force de cet engagement envers la collectivité en recueillant une somme record de 8,3 M\$ à l'échelle nationale pour Centraide.

Perspectives

La croissance économique devrait être modérée en Amérique du Nord en 2005. Au Canada, la force du dollar canadien continuera à ralentir les exportations, mais les taux d'intérêt bas appuieront le rendement des industries du pays, maintiendront un niveau sain de construction et encourageront une croissance modérée des dépenses de consommation.

Les perspectives quant à la faiblesse et à la stabilité soutenues des taux d'intérêt sont positives pour les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Par conséquent, on prévoit une croissance continue du volume des prêts et des dépôts. Les perspectives pour les activités de gros de la CIBC continuent d'être prometteuses pour le reste de l'exercice, bien que l'on ne prévoit pas que les nouvelles émissions d'actions canadiennes se maintiennent au même niveau que celui enregistré au premier trimestre.

«À la Banque CIBC, notre vision est d'être reconnus comme le chef de file dans les relations avec la clientèle, déclare John S. Hunkin, chef de la direction. Pour y arriver, nous continuerons à nous concentrer rigoureusement sur ce que nous faisons déjà, soit investir dans les activités auprès de la clientèle tout en améliorant la productivité, en faisant croître nos activités de base et en gérant prudemment notre profil de risque.»

Les investisseurs et les analystes peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Kathryn A. Humber, première vice-présidente, Relations avec les investisseurs, au (416) 980-3341. Les médias sont priés de s'adresser à Robert E. Waite, premier vice-président, Communications et affaires publiques, au (416) 956-3330, ou à Emily Pang, première directrice, Communications avec les investisseurs et communications financières, au (416) 980-3512.

L'information figurant après la section «Un mot sur les énoncés prospectifs» fait partie du présent communiqué de presse.

(Le conseil d'administration de la CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le chef de la direction et le chef des finances de la CIBC s'appuient sur les procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information de la CIBC pour attester du rapport financier du premier trimestre et des procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances de la CIBC présenteront volontairement des attestations à la Securities Exchange Commission quant à l'information financière sur le premier trimestre de la CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Elle présentera les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2005 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire courants, en attente ou proposés dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives sur sa présentation, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible sur les activités de la CIBC de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la CIBC par des clients et des contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif du présent communiqué de presse.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE

	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
<i>Pour les trimestres terminés les, ou à ces dates</i>			
DONNÉES RELATIVES AUX ACTIONS ORDINAIRES			
Par action - résultat de base	1,96 \$	1,08 \$	1,56 \$
- résultat dilué	1,94	1,06	1,54
- dividendes	0,65	0,60	0,50
- valeur comptable	30,62	29,92	29,70
Cours - haut	73,70	73,90	68,60
- bas	67,95	64,50	59,35
- clôture	68,45	73,90	66,66
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
- moyen de base	346 269	349 128	359 742
- moyen dilué	350 201	353 152	363 917
- à la fin de la période	341 098	347 488	360 992
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	23 348 \$	25 679 \$	24 064 \$
MESURES DE VALEUR			
Ratio cours-bénéfice (sur 12 mois)	11,4	13,2	11,8
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,8 %	3,2 %	3,0 %
Ratio dividende-bénéfice	33,2 %	55,7 %	32,3 %
Cours/valeur comptable	2,24	2,47	2,24
RÉSULTATS FINANCIERS (en millions de dollars)			
Total des revenus ¹	3 079 \$	2 901 \$	2 941 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	178	175	155
Frais autres que d'intérêts	1 901	2 266	1 943
Bénéfice net ¹	707	402	586
MESURES FINANCIÈRES			
Ratio d'efficience ¹	67,7 %	78,1 %	66,1 %
Ratio d'efficience (BIE) ^{1,2}	60,9 %	77,1 %	65,2 %
Rendement des actions ordinaires	25,7 %	14,2 %	21,0 %
Marge d'intérêt nette ^{1,3}	1,82 %	1,84 %	1,97 %
Marge d'intérêt nette sur l'actif productif d'intérêt moyen ^{1,3}	2,15 %	2,17 %	2,34 %
Rendement de l'actif moyen ¹	0,97 %	0,57 %	0,83 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	1,15 %	0,68 %	0,99 %
DONNÉES DU BILAN ET HORS BILAN (en millions de dollars)			
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières ³	82 087 \$	79 519 \$	83 152 \$
Prêts et acceptations	143 631	142 282	137 743
Total de l'actif	285 183	278 764	284 935
Dépôts	193 301	190 577	193 214
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	10 445	10 397	10 722
Actif moyen	288 288	278 535	281 529
Actif productif d'intérêts moyen ³	244 357	236 045	236 051
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	10 503	10 545	10 591
Biens administrés	825 600	771 300	761 600
MESURES DE LA QUALITÉ DU BILAN			
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	8,8 %	9,0 %	9,2 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	118,6 %	115,9 %	116,3 %
Ratio du capital de première catégorie	10,5 %	10,5 %	11,1 %
Ratio du capital total	13,1 %	12,8 %	13,0 %
AUTRES INFORMATIONS			
Ratio détail/gros ⁴	72 % / 28 %	72 % / 28 %	72 % / 28 %
Effectif permanent	36 780	37 281	36 460

1) Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». La norme modifiée prévoit que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres et que les paiements de dividendes et la prime de rachat découlant de ces actions privilégiées soient comptabilisés aux intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. L'information des périodes précédentes a été reclassée ou retraitée, selon le cas.

2) Base d'imposition équivalente (BIE). Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non-conformes aux PCGR.

3) Au quatrième trimestre de 2004, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. L'information des périodes précédentes a été reclassée et, par conséquent, la marge d'intérêts nette a été retraitée.

4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de la période. Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport trimestriel et avec le rapport de gestion de notre Reddition de comptes annuelle 2004. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est daté du 23 février 2005. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC (la «CIBC») peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com) n'est censée avoir été intégrée par renvoi aux présentes. Certaines informations correspondantes des exercices précédents ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation de la période visée. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 194 et 195 de notre Reddition de comptes annuelle 2004.

Survol de la direction

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines qui, au 31 janvier 2005, affichait un actif de 285 G\$, une capitalisation boursière de 23,3 G\$ et un ratio des fonds propres de première catégorie de 10,5 %. La CIBC offre des services financiers aux particuliers, aux PME et aux entreprises ainsi qu'à des clients institutionnels.

Rendement financier

en M\$, sauf les données par action, aux dates indiquées et pour les trois mois terminés à ces dates

	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Total des revenus	3 079 \$	2 901 \$	2 941 \$
Bénéfice net	707	402	586
Résultat par action - de base	1,96	1,08	1,56
- dilué	1,94	1,06	1,54
Dividendes par action	0,65	0,60	0,50
Total de l'actif	285 183	278 764	284 935
Rendement des capitaux propres	25,7 %	14,2 %	21,0 %
Ratio d'efficacité	61,7 %	78,1 %	66,1 %
Total du rendement des capitaux propres	(6,5) %	12,4 %	13,4 %
Cours de l'action	68,45	73,90	66,66
Ratio des fonds propres			
de première catégorie	(10,5) %	10,5 %	11,1 %
Ratio du total des fonds propres	(13,1) %	12,8 %	13,0 %

Les résultats trimestriels de la CIBC ont bénéficié de l'expansion soutenue de l'économie nord-américaine. Au Canada, la Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêt stables, favorisant ainsi la croissance du crédit à la consommation et les dépôts personnels. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a augmenté légèrement les taux de 50 points de base. La confiance accrue des investisseurs s'est traduite par un raffermissement des marchés boursiers canadiens, entraînant une hausse des volumes de négociation et l'augmentation des honoraires sur la valeur des actifs.

Le bénéfice net du trimestre s'est fixé à 707 M\$, en hausse de 121 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, compte tenu, entre autres, d'une réduction de la charge d'impôts de 50 M\$ liée à une augmentation des actifs d'impôts futurs, et d'une provision sans incidence fiscale liée aux questions se rapportant aux opérations avec

certaines fonds de couverture aux États-Unis. Le trimestre écoulé a bénéficié d'un gain de 85 M\$ (85 M\$ après impôts) à la vente de la Republic Bank, d'un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) à la vente de Juniper (voir la section Événements importants) et d'un gain de 34 M\$ (22 M\$ après impôts) à la vente des actions d'ACE Aviation Holdings Inc. (la vente d'ACE), le tout contrebalancé en partie par une réduction des revenus tirés de la vente de prêts secondaires de Marchés mondiaux CIBC.

Le bénéfice net a augmenté de 305 M\$ comparativement au trimestre précédent, surtout en raison de la vente de la Republic Bank, de Juniper et d'ACE et de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances de Marchés mondiaux CIBC, le tout annulé en partie par des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de baisses de valeur. Le trimestre précédent comportait également une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) relativement aux litiges ayant trait à Enron, un recouvrement de 85 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales, une résorption de 62 M\$ (40 M\$ après impôts) d'une provision pour pertes sur créances et un recouvrement de 49 M\$ (32 M\$ après impôts) à la baisse de valeur du contrat d'Air Canada.

Le résultat de base par action et le rendement des capitaux propres du trimestre se sont établis respectivement à 1,94 \$ et à 25,7 %, comparativement à 1,54 \$ et à 21,0 % pour le premier trimestre de 2004, et à 1,06 \$ et 14,2 % le trimestre précédent.

Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres sont demeurés solides à respectivement 10,5 % et à 13,1 %. Au cours du trimestre, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires en vue de racheter jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires jusqu'au 23 décembre 2005.

La CIBC a affiché un total du rendement des capitaux propres pour le trimestre de (6,5) %, contre 13,4 % pour le premier trimestre de 2004 et 12,4 % pour le trimestre précédent.

Sommaire des résultats sectoriels

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net s'est accru de 87 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004 en raison d'un gain après impôts de 85 M\$ à la vente de la Republic Bank, d'une croissance du volume des Services bancaires personnels et d'un gain

après impôts de 22 M\$ à la vente d'ACE. Le tout a été partiellement contrebalancé par une baisse des revenus de trésorerie répartis.

Le bénéfice net s'est accru de 71 M\$ par rapport au dernier trimestre, dont les résultats comportaient un recouvrement après impôts de 32 M\$ sur la baisse de valeur du contrat d'Air Canada et une résorption de 24 M\$ après impôts de la provision pour pertes sur créances pour les prêts étudiants par suite surtout de la vente de la Republic Bank et d'ACE.

Gestion des avoirs CIBC

Le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ pour le premier trimestre de 2004, compte tenu, entre autres, d'une provision sans incidence fiscale de 25 M\$ se rapportant aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net affichait une progression de 14 M\$ surtout en raison de la hausse des revenus du courtage de détail et de tous les autres secteurs d'activité, le tout partiellement contrebalancé par une hausse de la rémunération liée aux revenus.

Marchés mondiaux CIBC

Le bénéfice net a fléchi de 15 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, surtout en raison de la baisse des revenus provenant de la vente de prêts secondaires, facteur annulé en partie par une diminution des frais autres que d'intérêts.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 207 M\$, faisant état, entre autres, d'une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) relative aux litiges liés à Enron, en raison surtout du recouvrement des pertes sur créances, annulé en partie par une diminution des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Siège social et autres

Le bénéfice net s'est accru de 25 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, ce qui comprenait une réduction de 45 M\$ des charges d'impôts liées à la hausse de nos actifs d'impôts futurs découlant principalement de la vente de Juniper. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 13 M\$ reflétant, entre autres, un recouvrement d'impôts de 54 M\$ tenant à la résolution de diverses vérifications fiscales entraînées surtout par la vente de Juniper.

Thèmes de gestion

Le client d'abord

Nos trois unités d'exploitation se concentrent sur l'établissement de solides relations avec les clients. Au sein de Marchés de détail CIBC, les investissements dans les réseaux de distribution et la formation de nos employés se poursuivent. Le secteur Gestion des avoirs CIBC consolide sa position de leadership en continuant de miser sur les capacités de ses conseillers. Pour sa part, Marchés mondiaux CIBC continue d'être le chef de file canadien de la prise ferme pour la quatrième année de suite.

Amélioration de la productivité

La CIBC demeure engagée à demeurer concurrentielle en matière de productivité. La CIBC cherche à obtenir une réduction durable de son coefficient d'efficacité par la mise en œuvre d'initiatives d'économies ciblées et la simplification des processus.

Gestion du risque

Le rendement robuste de la CIBC a été obtenu tandis qu'en arrière-plan, elle a mené d'importantes initiatives de gestion des risques. Nous continuerons de gérer prudemment notre profil de risque au moyen d'une gestion à long terme et de l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Nous continuons également d'investir dans des programmes de gouvernance pour gérer les risques juridiques et de réputation. Au cours du trimestre, la CIBC a étayé son programme de protection des renseignements grâce à l'établissement du Bureau national sur la protection des renseignements personnels. Ce dernier traite de ces questions à l'échelle de l'organisation en offrant un point de contact unique pour la soumission des préoccupations à un niveau hiérarchique supérieur et le traitement des causes générales sous-jacentes.

Perspectives

La croissance économique devrait être modérée en Amérique du Nord en 2005. Au Canada, la force du dollar canadien continuera à ralentir les exportations, mais les taux d'intérêt bas appuieront le rendement des industries du pays, maintiendront un niveau sain de construction et encourageront une croissance modérée des dépenses de consommation.

Les perspectives quant à la faiblesse et à la stabilité soutenues des taux d'intérêt sont positives pour les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Par conséquent, on prévoit une croissance continue du volume des prêts et des dépôts. Les perspectives pour nos activités de gros continuent d'être prometteuses pour le reste de l'exercice, bien que l'on ne prévoit pas que les nouvelles émissions d'actions canadiennes se maintiennent au même niveau que celui enregistré au premier trimestre.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité, au 31 janvier 2005, des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement (conformément aux règles de la SEC et des ACVM) au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2005, qui a modifié ou qui aurait raisonnablement pu modifier de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conventions comptables et estimations critiques

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2004. De nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours du trimestre tel qu'il est indiqué ci-dessous et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant ailleurs dans le présent rapport.

Certaines conventions comptables de la CIBC sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Pour une description des jugements et estimations sur lesquels repose l'application des conventions et estimations comptables critiques dans le cas des régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux, se reporter aux pages 46 à 50 de la Reddition de comptes annuelle 2004.

Modifications de conventions comptables

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit se plier à l'obligation de consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV ou les deux.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire d'une EDDV dont le total de l'actif s'élève à environ 2,9 G\$. La consolidation de ces EDDV a donné lieu à une augmentation des actifs et passifs d'environ 2,6 G\$. Cette modification de convention comptable a entraîné un crédit après impôts aux bénéficiaires non répartis d'ouverture de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net porté au bilan consolidé et le montant de toute participation comptabilisée antérieurement dans les entités nouvellement consolidées.

Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15.

D'autres facteurs concernant la note d'orientation sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Selon le chapitre modifié, les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur doivent être présentées à titre de passif plutôt que de capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats.

L'incidence de l'adoption de cette norme est expliquée à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport.

Modifications futures de conventions comptables

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251, «Capitaux propres», qui deviendront en vigueur pour la CIBC en date du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes prévoient que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût après amortissement. Les changements à la juste valeur des valeurs détenues à des fins de transaction continueront d'être comptabilisés aux résultats, alors que les changements à la juste valeur des valeurs disponibles à la vente seront comptabilisés aux autres éléments du résultat étendu jusqu'à la cession de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur quand ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût.

Les normes permettent à une entité de désigner un instrument financier, à sa constatation initiale, comme un instrument qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période où elles surviennent.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Les normes permettent trois types de relations de couverture : couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction des variations de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs ou à la décomptabilisation du placement net. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée aux résultats courants.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés comme élément distinct des capitaux propres (déduction faite des impôts et taxes) et comprendront les gains nets non matérialisés sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets non matérialisés sur les instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et pertes de change non matérialisés et les couvertures qui compensent un établissement étranger autonome.

Mode de présentation de l'information de la CIBC

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité reflètent les caractéristiques de nos produits et services ainsi que les clients à qui sont destinés ces produits et services.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont incluses dans Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débentures d'Oppenheimer Holdings Inc., et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos trois secteurs d'activité. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux honoraires de prestation de

services sont effectués entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources du bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour mieux évaluer le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, des produits et des réseaux de distribution.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons différentes mesures pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification standardisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Pour plus

de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 52 de la Reddition de comptes annuelle 2004.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures selon les PCGR :

Mesures de l'état des résultats

		Marchés	Gestion	Marchés	Siège social	Total
		de détail	des avoirs	mondiaux	et autres	Banque
<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>		CIBC	CIBC	CIBC		
31 janv. 2005	Total des revenus	1 455 \$	653 \$	749 \$	222 \$	3 079 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	41	-	41
	Revenus (BIE)	1 455 \$	653 \$	790 \$	222 \$	3 120 \$
	Bénéfice net	364 \$	114 \$	173 \$	56 \$	707 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	84	36	65	5	190
	Bénéfice économique	280 \$	78 \$	108 \$	51 \$	517 \$
	Ratio d'efficience	53,0 %	72,6 %	72,7	négl.	61,7 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	3,8	négl.	0,8
	Ratio d'efficience (BIE)	53,0 %	72,6 %	68,9	négl.	60,9 %
31 oct. 2004	Total des revenus	1 327 \$	612 \$	791 \$	171 \$	2 901 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	38	-	38
	Revenus (BIE)	1 327 \$	612 \$	829 \$	171 \$	2 939 \$
	Bénéfice net (perte nette)	293 \$	100 \$	(34) \$	43 \$	402 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	88	37	69	4	198
	Bénéfice (perte) économique	205 \$	63 \$	(103) \$	39 \$	204 \$
	Ratio d'efficience	55,3 %	74,0 %	110,6 %	négl.	78,1 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	5,0	négl.	1,0
	Ratio d'efficience (BIE)	55,3 %	74,0 %	105,6 %	négl.	77,1 %
31 janv. 2004	Total des revenus	1 325 \$	623 \$	858 \$	135 \$	2 941 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	40	-	40
	Revenus (BIE)	1 325 \$	623 \$	898 \$	135 \$	2 981 \$
	Bénéfice net	277 \$	90 \$	188 \$	31 \$	586 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	81	39	88	6	214
	Bénéfice économique	196 \$	51 \$	100 \$	25 \$	372 \$
	Ratio d'efficience	56,6 %	75,2 %	69,3 %	négl.	66,1 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	3,1	négl.	0,9
	Ratio d'efficience (BIE)	56,6 %	75,2 %	66,2 %	négl.	65,2 %

négl. : négligeable.

Composition des activités : détail

	31 janv.	31 oct.	31 janv.
<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>	2005	2004	2004
Revenus			
Marchés de détail CIBC	1 455 \$	1 327 \$	1 325 \$
Gestion des avoirs CIBC	653	612	623
	2 108	1 939	1 948
Groupe Entreprises	116	112	119
	2 224 \$	2 051 \$	2 067 \$
Bénéfice net			
Marchés de détail CIBC	364 \$	293 \$	277 \$
Gestion des avoirs CIBC	114	100	90
	478	393	367
Groupe Entreprises	39	32	31
	517 \$	425 \$	398 \$

Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière

Revue des états consolidés des résultats

<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Revenu net d'intérêts	1 322 \$	1 287 \$	1 391 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 757	1 614	1 550
Total des revenus	3 079	2 901	2 941
Dotation à la provision pour pertes sur créances	178	175	155
Frais autres que d'intérêts	1 901	2 266	1 943
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 000	460	843
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	293	58	257
Bénéfice net	707 \$	402 \$	586 \$

Revenus

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a reculé de 69 M\$ en regard du premier trimestre de 2004, en raison essentiellement de la baisse du revenu des activités de trésorerie, de l'accroissement des actifs titrisés sur les cartes de crédits, de la diminution des prêts secondaires, de la hausse des coûts de financement liés à nos nouveaux locaux de New York et du rétrécissement des marges sur dépôts des services bancaires personnels et à la PME. Ce recul a été partiellement compensé par la croissance des volumes des services bancaires et des prêts hypothécaires personnels et à la PME.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 35 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des intérêts et des dividendes sur les valeurs, du fléchissement des frais d'intérêts sur le passif relatif aux actions privilégiées et des marges favorables dans les services bancaires personnels et à la PME. Cette progression a été neutralisée en partie par l'augmentation des actifs titrisés sur les cartes de crédit.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 207 M\$ comparativement au premier trimestre de 2004 grâce à un gain de 115 M\$ à la vente de Juniper, à un gain de 85 M\$ à la vente de la Republic Bank, à un gain de 34 M\$ à la vente de ACE et à l'augmentation des produits tirés de la titrisation sur cartes de crédit, hausse partiellement contrebalancée par la baisse des produits sur les ventes de prêts secondaires.

Le revenu autre que d'intérêts a progressé de 143 M\$ en comparaison avec le trimestre précédent grâce à la vente de Juniper, Republic Bank et de ACE, à la hausse

des commissions de prise ferme et des honoraires de consultation et à l'augmentation des produits tirés des activités de négociation. Cet accroissement a été en partie contrebalancé par le recul des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de baisses de valeur.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La hausse de 23 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport au premier trimestre de 2004 s'explique principalement par l'augmentation du ratio de pertes sur créances des prêts aux particuliers et aux PME et des volumes des prêts aux particuliers, en partie neutralisée par l'augmentation des actifs titrisés sur les cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a progressé de 3 M\$ en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient une reprise de 62 M\$ de la provision pour pertes sur créances. Déduction faite de la reprise du premier trimestre, la dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 59 M\$ surtout en raison de la baisse du niveau des nouvelles provisions.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 42 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, et comprenaient une provision de 50 M\$ relativement aux questions concernant nos liens avec certains fonds de couverture aux États-Unis.

La baisse de 365 M\$ des frais autres que d'intérêts en regard du dernier trimestre, dont les résultats comprenaient une provision de 300 M\$ pour les litiges relatifs à Enron et le recouvrement de 49 M\$ lié à la réduction du contrat avec Air Canada, s'explique essentiellement par la baisse des honoraires professionnels et le fléchissement des coûts lié au déménagement dans nos nouveaux locaux de New York. Elle est partiellement contrebalancée par la hausse de la rémunération liée aux revenus.

Impôts sur les bénéfices

L'accroissement de 27 M\$ de la charge d'impôts en regard du premier trimestre de 2004 est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice. Le gain réalisé au cours du trimestre à la vente de Republic Bank n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices. Au premier trimestre de 2004, une réduction de la charge d'impôts de 50 M\$ a été enregistrée relativement à l'annulation de la réduction des taux d'imposition futurs prévue de l'Ontario. L'incidence de la provision de 50 M\$ non visée par l'impôt et se rapportant aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis vient compenser une partie de cette baisse.

La charge d'impôts a grimpé de 237 M\$ en comparaison avec le premier trimestre, surtout en raison de l'accroissement des bénéfices et d'une baisse de 85 M\$ de la charge d'impôt du trimestre précédent tenant à la résolution de diverses vérifications fiscales.

Le taux d'imposition réel de la CIBC a été de 28,3 % pour le trimestre, comparativement à 30,4 % pour le

premier trimestre de 2004 et à 10,0 % pour le trimestre précédent.

À la fin du trimestre, notre actif d'impôts futurs américains s'est établi à 382 M\$ US, déduction faite d'une provision pour moins-value de 165 M\$ US. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la page 57 de la Reddition de comptes annuelle 2004. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Revue des bilans consolidés

Actif

Au 31 janvier 2005, l'actif totalisait 285,2 G\$, en hausse de 6,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2004. Cette progression reflète principalement la croissance des valeurs acquises en vertu de conventions de revente (3,3 G\$), des valeurs du compte de négociation (3,1 G\$), des prêts hypothécaires à l'habitation (0,9 G\$) et des prêts aux particuliers (0,5 G\$). Ces augmentations ont été contrebalancées par la réduction des instruments dérivés à la valeur marchande (0,9 G\$) et des valeurs du compte de placement (0,6 G\$).

L'augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente reflète essentiellement la recrudescence des activités de nos clients. La progression des valeurs du compte de négociation est principalement attribuable à l'activité de négociation ordinaire de nos activités de gros et à la consolidation d'EDDV en raison de l'adoption de la NOC-15 de l'ICCA. Les prêts hypothécaires à l'habitation se sont principalement accrus en raison de la consolidation d'EDDV et de la croissance des activités ordinaires, déduction faite de la titrisation. La hausse des prêts aux particuliers est attribuable à la croissance des activités ordinaires.

Les instruments dérivés à la valeur marchande ont reculé surtout en raison de l'incidence de la montée du dollar US et des fluctuations des prix des marchandises. Les valeurs du compte de placement ont fléchi essentiellement en raison de l'activité de couverture ordinaire de la trésorerie.

Passif

Au 31 janvier 2005, le passif totalisait 272,8 G\$, une hausse de 6,2 G\$ en regard du 31 janvier 2004. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des dépôts (2,7 G\$), des engagements liés à des valeurs vendues à découvert (3,2 G\$) et d'autres passifs (2,2 G\$). Cette progression a été en partie contrebalancée par la réduction des instruments dérivés à la valeur marchande (1,6 G\$).

La croissance des dépôts a été essentiellement enregistrée dans les dépôts des entreprises et des gouvernements, reflétant l'activité de financement ordinaire de la trésorerie. L'augmentation des engagements liés à des valeurs vendues à découvert représente l'activité de négociation ordinaire de nos activités de gros ainsi que les activités de financement de la trésorerie. Les autres passifs se sont accrus surtout en raison de la consolidation des EDDV.

Le recul des instruments dérivés à la valeur marchande est attribuable aux raisons susmentionnées.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2005, les capitaux propres s'élevaient à 12,5 G\$, en hausse de 0,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2004, surtout en raison de l'accroissement du capital lié aux actions privilégiées. Pour plus de renseignements, se reporter à la section Gestion du risque.

Événements importants

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommages-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, d'après nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable importante sur notre bilan consolidé. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat du montant comptabilisé au titre des passifs éventuels de la CIBC, y compris le caractère adéquat du montant comptabilisé relativement à Enron.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché pour des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour des fonds de couverture recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans quelques recours collectifs, intentés au nom des porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de

placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes.

Enron

La CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement «la CIBC») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron aux États-Unis. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause un certain nombre d'institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Enron a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant entre autres le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous avons l'intention de contester toutes ces plaintes vigoureusement. Au quatrième trimestre de 2004, nous avons inscrit un passif de 300 M\$, en plus de notre couverture d'assurance, relativement aux affaires d'Enron. Étant donné que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable la perte éventuelle, il est possible que des provisions additionnelles soient nécessaires dans l'avenir, et ces montants pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée, bien que nous ne prévoyions pas qu'ils auront une incidence considérable sur notre bilan consolidé.

Vente de Juniper Financial Corp.

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts). Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. La vente n'aura pas

d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Vente de la participation dans la Republic Bank Limited

Au cours du trimestre, nous avons vendu notre participation dans la Republic Bank Limited à Trinidad-et-Tobago et constaté un gain de 25 M\$ (25 M\$ après impôts). Parallèlement, FirstCaribbean International Bank, dans laquelle nous détenons une participation, a également vendu sa participation dans la Republic Bank Limited. Le revenu découlant du gain à la vente s'est établi à 60 M\$ (60 M\$ après impôts). En tout, nous avons comptabilisé un gain de 85 M\$ après impôts sur la vente de la Republic Bank Limited.

Vente de EDULINX Canada Corporation

Au cours du trimestre, nous avons vendu EDULINX Canada Corporation, filiale en propriété exclusive, un prestataire de services de prêts aux étudiants du Canada. Le gain à la vente a été négligeable et la vente ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courant.

Baux adossés

Avant 2004, nous avons été partie à divers placements de crédit-bail structuré aux États-Unis, comptabilisés dans les états financiers consolidés comme des baux adossés selon la directive contenue dans le U.S. Statement of Financial Accounting Standards («SFAS») 13, «Accounting for Leases». Cette directive prévoit que la totalité du revenu sur la durée d'un bail soit imputée aux résultats de façon proportionnelle sur les années pendant lesquelles le placement net dans un bail est positif. Le placement net se fonde sur les flux de trésorerie nets liés au bail, y compris ceux liés aux impôts et taxes.

Le U.S. Internal Revenue Service («IRS») a contesté la position fiscale adoptée pour ces opérations. Nous croyons que la position fiscale adoptée pour ces opérations était appropriée, selon la législation, la réglementation et la jurisprudence en vigueur au moment des opérations en question. Au cours du trimestre, nous avons eu des entretiens avec l'IRS concernant ces opérations. D'après ces entretiens, nous sommes d'avis qu'il est possible de régler les ajustements fiscaux proposés par l'IRS relativement au portefeuille. Cependant, les négociations ne sont pas encore conclues et la question pourrait faire l'objet d'un litige.

En vertu des directives comptables en vigueur, si nous pouvons nous entendre avec l'IRS, ce règlement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers déclarés dans la période où est survenu le règlement. En outre, nous avons constitué des provisions à notre avis suffisantes pour couvrir l'intérêt et les pénalités qui pourraient découler d'un règlement.

En vertu des directives contenues dans le SFAS 13, les changements aux estimations ou aux hypothèses ne visant pas le bénéfice net total estimatif découlant d'un bail ne modifient en rien le moment de la constatation du bénéfice. Nous savons toutefois que le Financial Accounting Standards Board («FASB») examine actuellement cette directive. Si, par la suite, celle-ci est modifiée de façon à nous obliger à recalculer le moment de la constatation du bénéfice afin de refléter un règlement

des questions fiscales, nous estimons à l'heure actuelle que cette modification comptable pourrait entraîner une charge non récurrente de 100 à 125 M\$ avant impôts imputée aux résultats pour la période où surviendra le règlement. Cependant, un montant se rapprochant de cette charge non récurrente serait alors comptabilisé au bénéfice sur la durée restante des baux de sorte que le bénéfice cumulé sur la durée de vie de ces baux demeurerait inchangé.

REVUE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

	2005				2004			2003
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>en millions de dollars, sauf les montants par action</i>								
Total des revenus	3 079 \$	2 901 \$	2 906 \$	3 027 \$	2 941 \$	2 874 \$	2 831 \$	2 707 \$
Bénéfice net	707	402	596	507	586	487	753	293
Résultat par action - de base	1,96	1,08	1,62	1,35	1,56	1,29	2,04	0,76
- dilué	1,94	1,06	1,60	1,33	1,54	1,28	2,02	0,76

Pour avoir des détails sur les variations entre les trimestres précédents, se reporter à la page 62 de la Reddition de comptes annuelle 2004. Les détails du trimestre écoulé sont donnés dans le présent rapport.

Marchés de détail CIBC

Le secteur Marchés de détail CIBC fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux petites entreprises au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires par téléphone, des services bancaires en ligne et par les GAB, ainsi que par l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président, une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Résultats

<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Revenus			
Services bancaires personnels	551 \$	545 \$	497 \$
Services bancaires à la PME	151	146	143
Cartes	383	357	347
Prêts hypothécaires	145	147	122
Divers	225	132	216
Total des revenus	1 455	1 327	1 325
Dotation à la provision pour pertes sur créances	185	148	162
Frais autres que d'intérêts	771	735	750
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	499	444	413
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	135	151	136
Bénéfice net	364 \$	293 \$	277 \$
Ratio d'efficacité	53,0 %	55,3 %	56,6 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	54,7 %	42,6 %	44,2 %
Bénéfice économique ^{1,2}	280 \$	205 \$	196 \$

(1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

(2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés de détail CIBC ont bénéficié de taux d'intérêts faibles et stables qui ont encouragé la croissance des prêts et des volumes des dépôts, donnant lieu à des revenus d'intérêts plus élevés.

Le bénéfice net a augmenté de 87 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, grâce à un gain après impôts de 85 M\$ lors de la vente de la Republic Bank, présenté au poste Divers, une croissance du volume des services bancaires aux particuliers, et un gain après impôts de 22 M\$ à la vente de ACE, présenté dans le segment Cartes, en partie contrebalancés par une diminution des revenus de trésorerie répartis.

Le bénéfice net a grimpé de 71 M\$ en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient un

recouvrement après impôts de 32 M\$ lié à la baisse de valeur relative au contrat avec Air Canada et les 24 M\$ en reprise après impôts de la provision pour pertes sur créances pour les prêts étudiants, résultant principalement de la vente de la Republic Bank et d'ACE.

Revenus

Les revenus ont connu une hausse de 130 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004. La croissance du volume des dépôts et des prêts personnels et la progression des revenus d'honoraires, en partie neutralisés par le recul des marges sur les dépôts, ont entraîné une hausse des services bancaires aux particuliers et à la PME. Le revenu du segment Cartes a augmenté par suite d'un gain à la vente d'ACE et de la hausse des revenus tirés des frais et de la croissance des volumes. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'incidence des niveaux plus élevés d'actifs titrisés. Les revenus des prêts hypothécaires ont grimpé surtout en raison de la croissance des volumes. Les revenus du segment Divers se sont accrus grâce au gain provenant de la vente de la Republic Bank et des revenus plus élevés tirés des assurances, en partie contrebalancés par une baisse des revenus de trésorerie répartis et des revenus pour les prêts étudiants, étant donné la vente d'EDULINX.

Les revenus ont augmenté de 128 M\$ en regard du trimestre précédent. Les marges favorables et la croissance du volume des services bancaires aux particuliers ont été partiellement contrebalancées par une chute des revenus tirés des commissions. Des marges favorables et une hausse des revenus tirés des honoraires ont été partiellement compensées par une chute des volumes de prêts dans les services bancaires à la PME. Mis à part le gain à la vente d'ACE, les revenus tirés du segment Cartes ont chuté à cause de niveaux plus élevés d'actifs titrisés, en partie neutralisés par une hausse des volumes et des marges favorables. Les revenus des prêts hypothécaires ont reculé en raison d'une chute des revenus tirés de la titrisation, en partie compensée par une croissance des volumes. Les revenus du segment Divers ont augmenté grâce à un gain lors de la vente de la Republic Bank et à une hausse des revenus tirés des assurances, en partie compensés par des revenus plus faibles pour les prêts étudiants, étant donné la vente d'EDULINX.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a progressé de 23 M\$ en regard du premier trimestre de 2004, s'expliquant essentiellement par des pertes plus importantes sur les prêts aux particuliers et aux PME, ainsi que par la croissance des volumes de prêts aux particuliers, en partie neutralisés par l'incidence de niveaux d'actifs titrisés supérieurs du segment Cartes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 37 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui inclut une reprise de 37 M\$ de la provision pour pertes sur créances pour les prêts étudiants.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 21 M\$ comparativement au premier trimestre de 2004, essentiellement par suite d'une hausse des coûts de soutien et de publicité, en partie contrebalancés par des frais réduits provenant de la vente d'EDULINX.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 36 M\$ en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient le recouvrement d'un montant de 49 M\$ lié à la baisse de valeur du contrat avec Air Canada. Exception faite du recouvrement au trimestre précédent, les frais autres que d'intérêts ont subi une chute de 13 M\$ en raison de frais de projets, de rémunérations et de coûts de publicité inférieurs, en partie compensés par des coûts de soutien plus élevés.

L'effectif régulier totalisait 17 431 employés à la fin du trimestre, une hausse de 22 employés comparativement au premier trimestre de 2004, s'expliquant majoritairement par un nombre additionnel d'employés traitant directement avec la clientèle dans les centres bancaires, en grande partie contrebalancés par la vente d'EDULINX. L'effectif régulier comptait 228 employés permanents de moins qu'au trimestre précédent, principalement en raison de la vente d'EDULINX.

Perspectives

Nous prévoyons des taux d'intérêts stables pour le reste de l'exercice, ce qui est positif pour les volumes des Services bancaires aux particuliers et à la PME, particulièrement pour nos activités hypothécaires, et nous nous attendons à ce que les marges d'intérêts nettes demeurent relativement constantes.

Gestion des avoirs CIBC

Le secteur Gestion des avoirs CIBC offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie, essentiellement au Canada. Les activités comprennent les services-conseils en centre bancaire, le courtage traditionnel, les services de gestion privée de patrimoine et le courtage en ligne. Nous offrons également un large éventail de produits financiers, notamment des fonds communs de placement, des solutions gérées et des placements à terme.

Résultats

<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Revenus			
Service impérial	200 \$	195 \$	188 \$
Courtage de détail	277	251	258
Gestion privée de patrimoine	38	34	35
Produits de gestion des avoirs	130	113	119
Divers	8	19	23
Total des revenus	653	612	623
Dotation à la provision pour perte sur créance	9	9	4
Frais autres que d'intérêts	474	454	468
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	170	149	151
Impôts sur les bénéfices	56	49	61
Bénéfice net	114 \$	100 \$	90 \$
Ratio d'efficience	72,6 %	74,0 %	75,2 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	40,2 %	34,7 %	29,5 %
Bénéfice économique ^{1,2}	78 \$	63 \$	51 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.7

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Le secteur Gestion des avoirs CIBC a bénéficié de la confiance accrue des investisseurs qui a permis une amélioration des volumes sur les marchés financiers et des valeurs des actifs, entraînant ainsi une hausse des honoraires. Les écarts se sont aussi améliorés au cours du trimestre.

Le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004 et comprenait une provision sans incidence fiscale de 25 M\$ relativement aux questions concernant nos liens avec certains fonds de couverture aux États-Unis.

Le bénéfice net a grimpé de 14 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de revenus plus élevés dans le courtage de détail et des augmentations de revenus dans tous les autres secteurs d'activité, en partie

contrebalancés par la hausse de la rémunération liée au revenu.

Revenus

Les revenus ont connu une hausse de 30 M\$ sur le premier trimestre de 2004, principalement grâce à une croissance de 6 % des fonds moyens sous gestion du Service Impérial entraînant des revenus d'intérêts et des honoraires supérieurs, l'accroissement des honoraires et des revenus tirés des nouvelles émissions en courtage de détail et la montée du revenu tiré des fonds commun de placement en raison de valeurs de l'actif plus élevées s'expliquant principalement par l'appréciation des valeurs sur le marché, en partie neutralisées par une chute des revenus de trésorerie répartis.

Les revenus ont progressé de 41 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des volumes de négociation et l'accroissement du revenu tiré des nouvelles émissions en courtage de détail et du revenu tiré des fonds commun de placement en raison des valeurs plus élevées de l'actif s'expliquant en grande partie par l'appréciation des valeurs sur le marché et une amélioration des marges sur les CPG personnels des Produits de gestion des avoirs, lesquels ont été partiellement compensés par une baisse des revenus de trésorerie répartis.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 6 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, qui comprenait la provision de 25 M\$ mentionnée précédemment, essentiellement en raison de l'augmentation des rémunérations liées au revenu et des coûts de soutien.

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de l'augmentation des rémunérations liées au revenu dans le courtage de détail.

L'effectif permanent totalisait 6 434 employés à la fin du trimestre, ce qui représente une baisse de 142 employés par rapport au premier trimestre de 2004, et comptait 76 employés de moins qu'au trimestre précédent, surtout en raison de la réaffectation de membres du personnel aux services de soutien à l'infrastructure.

Perspectives

Nous prévoyons que la croissance des produits de placement se maintiendra. Les taux d'intérêts devraient demeurer stables pour le reste de l'exercice. Les marchés boursiers devraient continuer à se solidifier au profit de tous les secteurs d'activité qui bénéficieront d'un accroissement des volumes des opérations et de la valeur des actifs à honoraires.

Marchés mondiaux CIBC

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et partout dans le monde. Nous procurons des solutions innovatrices complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail d'industries et fournissons des recherches de qualité supérieure aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux entreprises que nous servons.

Résultats

en millions de dollars, pour les trois mois terminés les	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Marchés financiers	349 \$	309 \$	394 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	296	247	366
Services de banques d'affaires	23	146	14
Groupe Entreprises	116	112	119
Divers	6	15	5
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	790	829	898
Rajustement selon la BIE	41	38	40
Total des revenus	749	791	858
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(17)	43	(15)
Frais autres que d'intérêts	545	876	595
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	221	(128)	278
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	48	(94)	90
Bénéfice net (perte nette)	173 \$	(34) \$	188 \$
Coefficient d'efficacité	72,7 %	110,6 %	69,3 %
Coefficient d'efficacité (BEI) ^{1,2}	68,9 %	105,6 %	66,2 %
RCP ^{1,2}	33,1 %	(7,4) %	27,5 %
Bénéfice (perte) économique ^{1,2}	108 \$	(103) \$	100 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Marchés mondiaux CIBC a tiré parti d'un marché fort pour les nouvelles émissions de valeurs canadiennes au cours du premier trimestre de 2005. Les marchés du crédit sont restés stables au Canada et aux États-Unis. Au Canada, la Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêt au même niveau, tandis que la Réserve fédérale des États-Unis a haussé légèrement les taux de 50 points de base.

Le bénéfice net a diminué de 15 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, surtout à cause d'une baisse des revenus provenant des ventes de prêts secondaires, en partie compensée par une baisse des frais autres que d'intérêts.

Le bénéfice net a bondi de 207 M\$ en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient une

provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) relativement aux litiges liés à Enron, découlant principalement du recouvrement des pertes sur créances, en partie contrebalancé par les gains des services de banques d'affaires, déduction faite des moins-values.

Revenus

Les revenus ont chuté de 109 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, surtout à cause d'une baisse des ventes de prêts secondaires, du retrait de nos activités internationales de titrisation des actifs et d'une réduction des activités dans nos secteurs à rendement élevé aux États-Unis et des titres de participation.

Les revenus ont régressé de 42 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par la baisse des gains des services de banques d'affaires, déduction faite des moins-values, en partie compensée par l'amélioration des résultats provenant des nouvelles activités d'émission au Canada et de l'accroissement des revenus dans le groupe de financement immobilier aux États-Unis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le recouvrement net des pertes sur créances s'est accru de 2 M\$ en regard du premier trimestre de 2004.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a régressé de 60 M\$ en regard du trimestre précédent, principalement à cause d'une baisse du niveau des nouvelles provisions.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont chuté de 50 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, ce qui comprenait la provision de 25 M\$ relative à nos liens avec certains fonds de couverture aux États-Unis, résultant principalement d'une diminution de la rémunération liée aux revenus et à la baisse de la valeur convertie des frais libellés en dollars US.

La chute de 331 M\$ des frais autres que d'intérêts en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient la provision de 300 M\$ mentionnée ci-dessus, s'expliquant majoritairement par la réduction des coûts liés à notre déménagement dans nos nouveaux locaux de New York, est en partie compensée par une rémunération plus élevée liée aux revenus.

L'effectif permanent était de 2 317 employés à la fin du trimestre, soit 39 de moins qu'au premier trimestre de 2004 et 49 de moins qu'au trimestre précédent, ce qui découle surtout des réductions de notre secteur du montage de prêts au Canada et du retrait de nos activités internationales de titrisation des actifs.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. C'est pourquoi la charge

d'impôts globale comptabilisée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale. Le trimestre précédent incluait le recouvrement de 31 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales.

Perspectives

Pendant le reste de 2005, les nouvelles émissions d'actions canadiennes devraient demeurer fortes, bien qu'à des niveaux inférieurs à ceux enregistrés au premier trimestre. Les fusions et acquisitions et les canaux de consultation continuent de sembler prometteurs pour 2005. L'amélioration de la situation sur les marchés boursiers et le regain des activités de fusions et d'acquisitions entraîneront probablement une amélioration des gains des services de banque d'affaires au cours de l'exercice. Même si la dotation à la provision pour pertes sur créances sera vraisemblablement plus élevée pour le reste de l'exercice (diminution prévue des recouvrements de créances), nous continuerons de surveiller le risque de crédit pour réduire au minimum les pertes sur créances futures.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, ainsi que Trésorerie, Gestion du bilan et du risque – qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Résultats

<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Total des revenus	222 \$	171 \$	135 \$
Provision pour (recouvrement des) pertes sur créances	1	(25)	4
Frais autres que d'intérêts	111	201	130
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	110	(5)	1
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	54	(48)	(30)
Bénéfice net	56 \$	43 \$	31 \$

Aperçu financier

Le bénéfice net s'est élevé de 25 M\$ par rapport au premier trimestre de 2004, qui incluait la réduction de la charge d'impôts de 45 M\$ liée à l'augmentation des actifs d'impôts futurs. Exclusion faite de la réduction de la charge d'impôts au premier trimestre de 2004, le bénéfice net a augmenté de 70 M\$, surtout à cause du gain après impôts de 64 M\$ à la vente de Juniper, en partie contrebalancé par les coûts de soutien non répartis plus élevés.

Le bénéfice net a progressé de 13 M\$ en regard du dernier trimestre, dont les résultats comportaient un recouvrement des impôts sur les bénéfices de 54 M\$ tenant à la résolution de diverses vérifications fiscales, des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts et une reprise après impôts de 16 M\$ de la provision générale pour pertes sur créances. Exclusion faite du recouvrement d'impôts sur les bénéfices et de la reprise de la provision générale au trimestre précédent, le bénéfice net a bondi de 83 M\$ surtout à cause du gain à la vente de Juniper, d'une réduction des coûts de soutien du siège social non répartis et d'une progression des revenus de trésorerie non répartis.

L'effectif permanent comptait 10 598 employés à la fin du trimestre, soit 479 de plus qu'au premier trimestre de 2004, hausse attribuable surtout à la centralisation de certaines fonctions administratives, au personnel additionnel requis pour soutenir les services administratifs offerts à des tiers et des activités de gouvernance accrues, en partie compensées par la vente de Juniper. L'effectif permanent a diminué de 148 personnes comparativement au trimestre précédent, surtout en raison de la vente de Juniper, en partie contrebalancée par la centralisation de certaines fonctions administratives.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque et des sources de financement est sensiblement la même que celle décrite aux pages 76 à 94 de la Reddition de comptes annuelle 2004.

Gestion du risque de crédit

À la fin du trimestre, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1,06 G\$, en baisse par rapport à 1,11 G\$ au 31 octobre 2004.

Depuis le 31 octobre 2004, le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation a enregistré la plus importante hausse des prêts douteux bruts en raison de la consolidation d'une EDDV en vertu de l'adoption de la NOC-15 de l'ICCA, tandis que le secteur du commerce de détail et des services a connu la plus importante baisse. Au cours du trimestre, les prêts douteux bruts ont augmenté de 23 M\$ au Canada et reculé de 3 M\$ aux États-Unis et de 70 M\$ dans les autres pays.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre s'est élevée à 178 M\$, chiffre supérieur aux 155 M\$ du premier trimestre de 2004 et aux 175 M\$ du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est établie à 9 M\$ pour le trimestre, en baisse par rapport aux 83 M\$ du trimestre précédent. Ce montant s'explique par le recouvrement de sommes radiées précédemment et par une réduction de la constatation des nouvelles provisions spécifiques. La dotation trimestrielle à la provision pour pertes sur prêts à la consommation s'est élevée à 169 M\$, contre 117 M\$ au trimestre précédent. Cet accroissement est attribuable à la reprise de la provision pour pertes sur créances à l'égard de la titrisation des prêts étudiants et des prêts sur cartes de crédit au cours du trimestre précédent, contrebalancée par un recul de 6 M\$ dans les autres prêts personnels.

À la fin du trimestre, la provision totale pour pertes sur créances de la CIBC, composée de provisions spécifiques et de provisions générales, s'établissait à 1,8 G\$, en baisse de 30 M\$ par rapport au 31 octobre 2004.

Gestion du risque de marché

Le tableau suivant montre la valeur à risque (VAR) par catégorie de risque pour l'ensemble des activités de négociation de la CIBC. Le risque total a augmenté par rapport au premier trimestre de 2004, surtout en raison de la hausse du risque de taux d'intérêt. Les revenus tirés des activités de négociation (BIE)¹ ont été positifs pendant 89 % des jours du trimestre et les pertes de négociation n'ont jamais dépassé la VAR.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE - PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2005		Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2004	
	T1 Fin	Moyenne	T1 Fin	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	2,9 \$	4,6 \$	2,5 \$	2,6 \$
Risque d'écart de taux	2,5	2,8	2,4	2,4
Risque lié aux actions	5,5	4,9	5,0	4,9
Risque de change	0,2	0,3	1,6	0,9
Risque lié aux marchandises	1,1	1,3	1,4	1,3
Effet de diversification ²	(5,5)	(6,2)	(6,7)	(6,0)
Risque total	6,7 \$	7,7 \$	6,2 \$	6,1 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de la diversification des portefeuilles.

Gestion du risque opérationnel

Au cours du trimestre, la CIBC a poursuivi la mise en œuvre de ses politiques, procédés et normes améliorés concernant le risque opérationnel, ainsi que de sa méthode de mesure afin d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation en vue de répartir le capital de risque opérationnel selon l'Approche de mesures avancées conformément aux propositions de l'Accord sur le capital du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II).

L'amélioration des risques relatifs à la gestion de la réputation et des risques juridiques reste le souci constant de la CIBC et est contrôlée par le comité de surveillance des opérations financières, créé en février 2004, conformément aux engagements de la CIBC dans le cadre des ententes conclues avec le U.S. Department of Justice, le Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF) et la Federal Reserve Bank of New York. Nous vérifions constamment l'efficacité des politiques et procédures touchant la gestion des risques juridiques et de ceux liés à la réputation.

Gestion du risque d'illiquidité

Dans le cadre de nos stratégies d'atténuation du risque de crédit, nous continuons de diversifier nos sources de fonds de gros à terme, par client, devise, type et région géographique. En outre, les dépôts personnels de base demeurent la principale source de financement fiable pour le bilan. Au 31 janvier 2005, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 72,7 G\$.

Nous gérons le risque d'illiquidité éventuel par le maintien, en gestion distincte, de groupes d'actifs liquides de grande qualité non grevés financés à terme. Ces actifs peuvent être vendus ou cédés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 31 janvier 2005, les actifs liquides comprenaient 0,8 G\$ d'espèces, 57,5 G\$ de valeurs mobilières et 11,4 G\$ de dépôts auprès d'autres banques. Nous disposons aussi, à la

fin du trimestre, de 21,4 G\$ de valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente.

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris les conventions de rachat et les prêts de titres. Au 31 janvier 2005, ces actifs atteignaient 23,6 G\$.

Gestion des arrangements hors bilan et des obligations contractuelles

Les détails sur nos arrangements hors bilan et nos obligations contractuelles figurent aux pages 88 à 91 de la Reddition de compte annuelle 2004 et n'ont pas beaucoup changé. Pour les opérations de titrisation effectuées durant le trimestre, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés inclus dans le présent rapport.

Gestion des sources de financement

Pendant le trimestre, nous avons racheté et annulé près de 7,2 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie globale de 506 M\$. Le 22 décembre 2004, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention pour le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de la nouvelle offre de rachat ont commencé le 24 décembre 2004 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date où tous les rachats auraient été terminés ou le 23 décembre 2005. En vertu de cette offre de rachat, nous pouvons acheter, de temps à autre, jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires.

Au cours du trimestre, nous avons émis environ 0,7 million d'actions ordinaires pour 35 M\$, en vertu des régimes d'options sur actions.

Le 1^{er} novembre 2004, 11,7 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, et un même nombre de bons de souscription, série 29 ont été exercés. Le capital total en actions privilégiées de catégorie A, série 29 s'élevait alors à 293 M\$. Après la fin du trimestre, le 1^{er} février 2005, 1,1 million d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 supplémentaires ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, ce qui s'est traduit par un capital additionnel de 27 M\$ pour les actions privilégiées de catégorie A, série 29.

Le 1^{er} novembre 2004, par suite de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation», nous avons reclassé les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur comme des passifs. L'information de la période précédente a également été reclassée. Pour de plus amples détails, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport. En vertu des lignes directrices du BSIF, ces actions privilégiées continuent d'être incluses dans les fonds propres de première catégorie.

Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Au 31 janvier 2005, nos fonds

propres de première catégorie et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 12,5 G\$ et 15,5 G\$ comparativement à 12,2 G\$ et 14,9 G\$ au 31 octobre 2004. Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis respectivement à 10,5 % et à 13,1 %, en regard de 10,5 % et 12,8 % au 31 octobre 2004.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA CIBC

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	31 janv. 2005	31 oct. ¹ 2004	31 janv. ¹ 2004
<i>non vérifié, en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>			
Revenu d'intérêts			
Prêts	1 912 \$	1 893 \$	1 956 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	216	148	132
Valeurs mobilières	544	479	520
Dépôts auprès d'autres banques	72	48	31
	2 744	2 568	2 639
Frais d'intérêts			
Dépôts	981	875	862
Autres passifs	370	310	313
Titres secondaires	57	59	50
Passif des porteurs d'actions privilégiées (notes 1 et 5)	14	37	23
	1 422	1 281	1 248
Revenu net d'intérêts	1 322	1 287	1 391
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	178	175	155
	1 144	1 112	1 236
Revenu autre que d'intérêts			
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	223	165	214
Frais sur les dépôts et les paiements	200	200	181
Commissions sur crédit	82	78	75
Honoraires d'administration des cartes	88	108	96
Honoraires de gestion de placements et de garde	97	94	84
Revenu tiré des fonds communs de placement	166	154	147
Revenu tiré des assurances	73	43	49
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	218	198	232
Activités de négociation	157	116	190
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net	32	152	13
Revenu tiré des actifs titrisés	67	60	34
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	56	88	91
Divers (Note 2)	298	158	144
	1 757	1 614	1 550
	2 901	2 726	2 786
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	1 054	1 042	1 123
Frais d'occupation	159	180	135
Matériel informatique et matériel de bureau	271	309	271
Communications	86	84	82
Publicité et expansion des affaires	65	84	56
Honoraires professionnels	68	129	40
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	31	42	27
Réduction des frais de restructuration	-	(13)	-
Divers	167	409	209
	1 901	2 266	1 943
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 000	460	843
Charge d'impôts	283	46	256
	717	414	587
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	10	12	1
Bénéfice net	707 \$	402 \$	586 \$
Résultat par action (en dollars) (note 8)			
- De base	1,96 \$	1,08 \$	1,56 \$
- Dilué	1,94 \$	1,06 \$	1,54 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,65 \$	0,60 \$	0,50 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

BILANS CONSOLIDÉS

	31 janv. 2005	31 oct. ¹ 2004
<i>non vérifié, en millions de dollars, aux</i>		
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 267 \$	1 374 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 952	10 829
Valeurs mobilières		
Compte de placement	14 937	15 517
Compte de négociation	54 931	51 799
	69 868	67 316
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	21 424	18 165
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	73 464	72 592
Particuliers	26 793	26 311
Cartes de crédit	8 550	8 689
Entreprises et gouvernements	31 969	31 737
Provision pour pertes sur créances (note 3)	(1 796)	(1 825)
	138 980	137 504
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 843	23 710
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 651	4 778
Terrains, bâtiments et matériel	2 141	2 107
Écart d'acquisition	947	1 055
Autres actifs incorporels	207	244
Autres actifs	11 903	11 682
	42 692	43 576
	285 183 \$	278 764 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts		
Particuliers	72 663 \$	72 049 \$
Entreprises et gouvernements	110 407	106 705
Banques	10 231	11 823
	193 301	190 577
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 392	23 990
Acceptations	4 651	4 778
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	15 382	12 220
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 562	16 790
Autres passifs	15 540	13 297
	74 527	71 075
Titres secondaires	3 904	3 889
Capitaux propres des porteurs d'actions privilégiées (notes 1 et 5)	1 048	1 043
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 6)	1 958	1 783
Actions ordinaires (note 6)	2 949	2 969
Surplus d'apport	59	59
Écart de conversion	(327)	(376)
Bénéfices non répartis	7 764	7 745
	12 403	12 180
	285 183 \$	278 764 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	31 janv. 2005	31 oct. 2004 ¹	31 janv. 2004 ¹
<i>non vérifié, en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>			
Actions privilégiées			
Solde au début de la période	1 783 \$	1 783 \$	1 650 \$
Émission d'actions privilégiées (note 6)	293	-	-
Conversion d'actions privilégiées (note 6)	(118)	-	-
Solde à la fin de la période	1 958 \$	1 783 \$	1 650 \$
Actions ordinaires			
Solde au début de la période	2 969 \$	2 949 \$	2 950 \$
Émission d'actions ordinaires (note 6)	35	35	48
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 6)	(62)	(38)	(18)
Actions de trésorerie	7 ²	23	-
Solde à la fin de la période	2 949 \$	2 969 \$	2 980 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	59 \$	60 \$	50 \$
Charge au titre des options sur actions	(3)	1	3
Options sur actions exercées	2	(1)	(2)
Prime (escompte) nette sur les actions de trésorerie	1	(1)	10
Solde à la fin de la période	59 \$	59 \$	61 \$
Écarts de conversion			
Solde au début de la période	(376) \$	(191) \$	(180) \$
Gains (pertes) de change découlant de placements dans les filiales et autres	287	(1 368)	82
(Pertes) gains de change découlant des opérations de couverture	(379)	1 844	(122)
Économie (charge) d'impôts	141	(661)	39
Solde à la fin de la période	(327) \$	(376) \$	(181) \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période, montant établi antérieurement	7 745 \$	7 849 \$	7 607 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables	10 ³	-	-
Solde au début de la période, après retraitement	7 755	7 849	7 607
Bénéfice net	707	402	586
Dividendes			
Sur actions privilégiées	(28)	(27)	(26)
Sur actions ordinaires	(226)	(209)	(181)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 6)	(444)	(270)	(125)
Divers	-	-	1
Solde à la fin de la période	7 764 \$	7 745 \$	7 862 \$
Capitaux propres à la fin de la période	12 403 \$	12 180 \$	12 372 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

2) Certaines fiducies de rémunération ayant des actifs et des passifs sous forme d'actions ordinaires de la Banque CIBC totalisant environ 612 millions de dollars ont été compensées. Se reporter à la note 4 pour en savoir davantage.

3) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la note d'orientation concernant la comptabilité (NOC) 15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables». Se reporter à la note 4 pour en savoir davantage.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31 janv. 2005	31 oct. ¹ 2004	31 janv. ¹ 2004
<i>non vérifié, en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	707 \$	402 \$	586 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Dotations à la provision pour pertes sur créances	178	175	155
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	54	65	62
Amortissement des actifs incorporels	3	4	4
Rémunération à base d'actions	(10)	20	29
Réduction des frais de restructuration, montant net	-	(13)	-
Impôts sur les bénéfices futurs	103	54	15
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net	(32)	(152)	(13)
Gains sur désinvestissements	(115)	-	-
Gains à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	(2)	(2)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	62	(43)	86
Intérêts courus à payer	(15)	37	186
Montants à recevoir sur contrats dérivés	870	(2 921)	(2 627)
Montants à payer sur contrats dérivés	(1 636)	3 892	2 378
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(1 768)	3 824	(698)
Impôts sur les bénéfices exigibles	(79)	(593)	(2 133)
Paiements de restructuration	-	(7)	(31)
Produit de l'assurance reçu	-	-	11
Divers, montant net	(904)	590	(715)
	(2 582)	5 332	(2 707)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	2 724	(2 443)	5 084
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	3 162	548	3 848
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	(228)	(223)	(2 420)
Émission de titres secondaires	-	500	-
Rachat de titres secondaires	-	(400)	-
Rachat du passif des porteurs d'actions privilégiées	-	(630)	-
Émission d'actions privilégiées, déduction faite des conversions ²	175	-	-
Émission d'actions ordinaires	35	35	48
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(506)	(308)	(143)
Produit net tiré de l'achat ou de la vente d'actions de trésorerie	7	23	-
Dividendes	(254)	(236)	(207)
Divers, montant net	231	(257)	(117)
	5 346	(3 391)	6 093
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(123)	(1 382)	(1 276)
Prêts, déduction faite des remboursements	(3 152)	(3 466)	(1 556)
Produit des titrisations	2 743	3 211	2 362
Achat de valeurs du compte de placement	(2 401)	(3 404)	(4 347)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	2 787	2 486	2 573
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	268	384	470
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(3 259)	447	(1 823)
Produit des désinvestissements	347	-	-
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(89)	(78)	(28)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	7	2
	(2 878)	(1 795)	(3 623)
Incidence des fluctuations des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7	(45)	3
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(107)	101	(234)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	1 374 \$	1 273 \$	1 593 \$
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	1 267 \$	1 374 \$	1 359 \$
Intérêts versés en espèces	1 437 \$	1 244 \$	1 072 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces	259 \$	584 \$	2 374 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

2) Renvoie à l'émission d'actions privilégiées de catégorie A, série 29, totalisant 293 millions de dollars (soit une tranche de 118 millions de dollars au titre de la conversion d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 et une autre de 175 millions de dollars au comptant à l'exercice de bons de souscription, série 29).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON VÉRIFIÉ)

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales (la «CIBC») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les présents états financiers sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, sauf dans les cas décrits ci-après. Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ne comprennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, figurant aux pages 104 à 155 de la Reddition de comptes annuelle de 2004. Les autres conventions appliquées et informations fournies sont les suivantes :

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation comptable (NOC) 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulée «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables («EDDV») et exige que le principal bénéficiaire consolide une EDDV. Le bénéficiaire principal est l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qui reçoit la majeure partie de ses rendements résiduels prévus, ou les deux. Se reporter à la note 4 pour en savoir davantage sur cette directive et l'incidence de son adoption.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications au chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». La norme modifiée prévoit que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres et que les paiements de dividendes et la prime de rachat découlant de ces actions

privilégiées soit comptabilisé aux intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. L'incidence de la modification est détaillée ci-après.

BILANS CONSOLIDÉS		
<i>non vérifié, en millions de dollars, aux</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004
Augmentation du passif des porteurs d'actions privilégiées	1 048 \$	1 043 \$
Diminution des actions privilégiées comprises dans les capitaux propres	(1 048) \$	(1 043) \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET MODIFICATIONS AUX CAPITAUX PROPRES

<i>non vérifié, en millions de dollars pour les trois mois terminés les</i>	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Augmentation des frais d'intérêts	14 \$	37 \$	23 \$
Diminution du bénéfice net	14	37	23
Diminution des dividendes sur actions privilégiées	14	19	23
Diminution des primes sur actions privilégiées	-	18	-
Incidence sur le bénéfice net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	- \$	- \$	- \$
Incidence sur le résultat par action (de base et dilué)	- \$	- \$	- \$

2. Cession

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. («Juniper»), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) qui est inclus dans le Revenu autre que d'intérêts – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. La vente n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

3. Provision pour pertes sur créances

en millions de dollars, pour les trimestres terminés les	31 janvier 2005			31 octobre 2004			31 janvier 2004		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	803 \$	1 025 \$	1 828 \$	830 \$	1 050 \$	1 880 \$	856 \$	1 100 \$	1 956 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	178	-	178	200	(25) ¹	175	155	-	155
Radiations	(235)	-	(235)	(261)	-	(261)	(215)	-	(215)
Recouvrements	37	-	37	43	-	43	55	-	55
Gain ou perte de change et autres rajustements	(10)	-	(10)	(9)	-	(9)	1	-	1
Solde à la fin de la période	773 \$	1 025 \$	1 798 \$	803 \$	1 025 \$	1 828 \$	852 \$	1 100 \$	1 952 \$
Composition :									
Prêts	771 \$	1 025 \$	1 796 \$	800 \$	1 025 \$	1 825 \$	848 \$	1 100 \$	1 948 \$
Lettres de crédit ²	2	-	2	2	-	2	1	-	1
Substituts de prêts ³	-	-	-	1	-	1	3	-	3

1) Comprend une reprise de la provision.

2) Comprise dans les autres passifs.

3) Comprise dans les valeurs mobilières.

4. Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Titrisations

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Nous continuons d'assumer la responsabilité de

l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons. Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis. Le tableau suivant résume notre activité de titrisation :

en millions de dollars, pour les trimestres terminés les	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
Titrisés	2 841 \$	1 722 \$	2 550 \$
Vendus	2 758	1 798	2 324
Produit au comptant net	2 743	1 782	2 305
Bénéfices non répartis	70	31	48
Gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération	- ¹	14	- ¹
Hypothèses :			
Taux de remboursement anticipé	12,0 - 39,0 %	12,0 - 40,0 %	12,0 - 40,0 %
Taux d'actualisation	2,6 - 4,2 %	2,4 - 4,6 %	3,2 - 4,3 %
Pertes sur créances prévues	s.o.	s.o.	s.o.

1) Négligeable.

s.o. Sans objet, les prêts hypothécaires étant garantis.

Cartes de crédit

Nous titrisons des créances de cartes de crédit par l'entremise d'une fiducie qui émet des valeurs mobilières. Nous conservons les relations avec la clientèle pour les obligations d'administration pour les créances titrisées de

cartes de crédit, et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus. Voici un sommaire de notre activité de titrisation. Aucune activité de titrisation n'a eu lieu au cours du trimestre.

en millions de dollars, pour les trimestres terminés les	31 oct. ¹ 2004	31 oct. 2004
Titrisées et vendues	1 429 \$	56 \$
Produit au comptant net	1 429	57
Bénéfices non répartis	100	- ²
Gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération	- ²	- ²
Hypothèses :		
Taux de remboursement anticipé (mensuel)	42,5 %	23,4 %
Taux d'actualisation	9,0 %	12,0 %
Pertes sur créances prévues	4,0 %	6,8 %

1) Les hypothèses excluent Juniper en raison de sa cession le 1^{er} décembre 2004.

2) Négligeable.

Entités à détenteurs de droits variables

Comme l'explique la note 1, le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables». Nous sommes considérés le bénéficiaire principal de certaines EDDV dont les actifs totaux s'élèvent à environ 2,9 G\$. La consolidation de ces EDDV s'est traduite par une augmentation des actifs et des passifs d'environ 2,6 G\$. Les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation de 1,2 G\$ et des valeurs du compte de négociation d'environ 1,4 G\$. Ces valeurs du compte de négociation comprennent des instruments de placement de 942 M\$, gérés par certains de nos employés qui effectuent des placements privés en actions, et des opérations totalisant 422 G\$ qui modifient les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires tiers afin de créer des placements offrant des profils de risque précis. Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des concours de trésorerie, ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

Cette modification d'une convention comptable a entraîné un crédit après impôts aux bénéficiaires non répartis de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant de tout intérêt déjà constaté dans les entités nouvellement consolidées.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élèvent à environ 612 M\$. Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et

le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions ordinaires du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Nous détenons des droits variables importants dans des EDDV qui ne sont pas consolidées, puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Nous pouvons fournir à ces EDDV des concours de trésorerie, détenir leurs effets et agir comme contrepartie à des contrats de dérivés.

Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants du Canada que nous administrons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous sommes les agents de structuration et de placement. En outre, nous pouvons gérer les garanties au nom des investisseurs. Au 31 janvier 2005, les actifs de ces EDDV s'élevaient à environ 24 G\$.

Notre risque maximal aux pertes résultant de notre engagement envers ces EDDV était d'environ 16,1 G\$. À cette fin, le risque maximal aux pertes représente le notionnel des concours de trésorerie et la valeur comptable de nos placements dans ces EDDV. Les pertes réelles pouvant découler de ce risque ne devraient pas être importantes. Les risques font l'objet d'un suivi et sont gérés dans le cadre de nos processus de gestion des risques.

Notre risque existant dans des opérations sur dérivés avec les EDDV est reflété dans les états financiers consolidés, puisque la juste valeur des contrats dérivés est constatée dans les autres actifs ou les autres passifs, et que les variations de la juste valeur sont constatées dans le revenu autre que d'intérêts.

Nous continuons d'assurer le suivi des développements qui pourraient influencer sur notre interprétation courante de la NOC-15.

5. Passif des porteurs d'actions privilégiées

Comme le décrit la note 1, le 1^{er} novembre 2004, certaines actions privilégiées ont été reclassées au passif compte tenu de l'adoption du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». L'information des périodes précédentes a aussi été reclassée.

PASSIF DES PORTEURS D'ACTIONNARIÉS PRIVILÉGIÉS	31 janvier 2005		31 octobre 2004	
	Actions en circulation		Actions en circulation	
Aux	Nombre d'actions	En millions de dollars	Nombre d'actions	En millions de dollars
Actions privilégiées de catégorie A ¹				
Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs				
Série 19	8 000 000	200 \$	8 000 000	200 \$
Série 20	4 000 000	124	4 000 000	121
Série 21	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 22	4 000 000	124	4 000 000	122
Série 23	16 000 000	400	16 000 000	400
		1 048 \$		1 043 \$

1) Les droits et privilèges des actions privilégiées de catégorie A sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de 2004.

6. Capital-actions

Pendant le trimestre, nous avons racheté et annulé près de 7,2 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 506 M\$. Le 22 décembre 2004, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention pour renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats faits en vertu de cette nouvelle offre ont commencé le 24 décembre 2004 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date des achats ou le 23 décembre 2005. Conformément à cette offre, nous pouvons de temps à autre acheter en vue de les annuler jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires.

Au cours du trimestre, nous avons émis près de 0,7 million d'actions ordinaires pour 35 M\$, en vertu de régimes d'options d'achat d'actions.

Le 1^{er} novembre 2004, 11,7 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice du même nombre de bons de souscription, série 29, pour un capital total de 293 M\$ au titre des actions privilégiées de catégorie A, série 29. Après le trimestre, le 1^{er} février 2005, une autre tranche de 1,1 million d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, pour un capital additionnel de 27 M\$ au titre des actions privilégiées de catégorie A, série 29.

ACTIONS EN CIRCULATION	31 janvier 2005		31 octobre 2004	
	Actions en circulation		Actions en circulation	
	Nombre d'actions	En millions de dollars	Nombre d'actions	En millions de dollars
<i>Aux</i>				
Actions privilégiées de catégorie A¹				
Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs				
Séries 18	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Séries 24	16 000 000	400	16 000 000	400
Séries 25	16 000 000	400	16 000 000	400
Séries 26	10 000 000	250	10 000 000	250
Séries 27	12 000 000	300	12 000 000	300
Séries 28	1 518 773	15	13 250 000	133
Séries 29	11 731 227	293	-	-
		1 958 \$		1 783 \$
Actions ordinaires	341 098 087	2 949 \$	347 488 472	2 969 \$
Options sur actions en cours	13 329 603		13 424 875	

1) Les droits et privilèges des actions privilégiées de catégorie A sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de 2004.

7. Charge au titre des avantages sociaux futurs

Nous avons comptabilisé la charge des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs comme suit :

	31 janv. 2005	31 oct. 2004	31 janv. 2004
<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>			
Charge au titre des régimes à prestations déterminées			
Régimes de retraite	37 \$	28 \$	36 \$
Autres régimes d'avantages sociaux	17	19	28
	54 \$	47 \$	64 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées			
Régimes de retraite de la CIBC	4 \$	5 \$	5 \$
Régimes de retraite gouvernementaux	22	13	23
	26 \$	18 \$	28 \$

8. Résultat par action

	31 janv. 2005	31 oct. ¹ 2004	31 janv. ¹ 2004
<i>en millions de dollars (sauf les montants par action) pour les trimestres terminés les</i>			
Résultat par action de base			
Bénéfice net	707 \$	402 \$	586 \$
Dividendes sur les actions privilégiées	(28)	(27)	(26)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	679 \$	375 \$	560 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	346 269	349 128	359 742
Résultat par action de base	1,96 \$	1,08 \$	1,56 \$
Résultat par action dilué			
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	679 \$	375 \$	560 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	346 269	349 128	359 742
Ajouter : options sur actions pouvant être exerçables ² (<i>en milliers</i>)	3 932	4 024	4 175
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation ³ (<i>en milliers</i>)	350 201	353 152	363 917
Résultat par action dilué	1,94 \$	1,06 \$	1,54 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

2) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 452 562 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 73,10 \$ et du nombre moyen de 7 064 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,68 \$, respectivement, pour les trimestres terminés les 31 janvier 2005 et 31 octobre 2004, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Il n'y avait aucune option en cours pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004 dont les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus un nombre moyen de 225 555 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, un nombre moyen de 236 963 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et un nombre moyen de 273 444 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les trimestres terminés les 31 janvier 2005, 31 octobre 2004 et 31 janvier 2004, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.

3) Les actions privilégiées convertibles et le passif des porteurs d'actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

9. Éventualités

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommages-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat du montant comptabilisé au titre des passifs éventuels de la CIBC, y compris le caractère adéquat du montant comptabilisé relativement à Enron.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour des fonds de couverture recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur

fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans quelques recours collectifs, intentés au nom des porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement «la CIBC») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire Newby et al. c. Enron Corp. et al., recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause

dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause un certain nombre d'institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant entre autres le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. Au quatrième trimestre de 2004, nous avons donc enregistré un passif de 300 M\$ en plus de notre couverture d'assurance pour les litiges relativement à Enron. Comme nous ne pouvons pas estimer la perte éventuelle de façon raisonnable, il est possible que des provisions additionnelles soient requises

dans l'avenir et que ces montants aient des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant une période donnée, mais nous ne nous attendons pas à une incidence très négative sur le bilan consolidé de la CIBC.

10. Informations sectorielles

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont incluses dans Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité.

RÉSULTATS SECTORIELS

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>						
31 janvier 2005	Revenu net d'intérêts	1 004 \$	124 \$	137 \$	57 \$	1 322 \$
	Revenu autre que d'intérêts	617	419	556	165	1 757
	Revenu intersectoriel ¹	(166)	110	56	-	-
	Total des revenus	1 455	653	749	222	3 079
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	185	9	(17)	1	178
	Amortissement ²	19	4	6	28	57
	Frais autres que d'intérêts	752	470	539	83	1 844
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	499	170	221	110	1 000
	Impôts sur les bénéfices	135	56	46	46	283
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	2	8	10
	Bénéfice net	364 \$	114 \$	173 \$	56 \$	707 \$
	Actif moyen ³	164 252 \$	19 762 \$	103 745 \$	529 \$	288 288 \$
31 octobre 2004⁴	Revenu net d'intérêts	1 004 \$	117 \$	91 \$	75 \$	1 287 \$
	Revenu autre que d'intérêts	487	385	646	96	1 614
	Revenu intersectoriel ¹	(164)	110	54	-	-
	Total des revenus	1 327	612	791	171	2 901
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	148	9	43	(25)⁵	175
	Amortissement ²	24	5	6	34	69
	Frais autres que d'intérêts	711	449	870	167	2 197
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	444	149	(128)	(5)	460
	Impôts sur les bénéfices	151	49	(106)	(48)	46
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	12	-	12
	Bénéfice net (perte nette)	293 \$	100 \$	(34) \$	43 \$	402 \$
	Actif moyen ³	161 693 \$	19 286 \$	96 922 \$	634 \$	278 535 \$
31 janvier 2004⁴	Revenu net d'intérêts	1 029 \$	132 \$	157 \$	73 \$	1 391 \$
	Revenu autre que d'intérêts	455	385	646	64	1 550
	Revenu intersectoriel ¹	(159)	106	55	(2)	-
	Total des revenus	1 325	623	858	135	2 941
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	162	4	(15)	4	155
	Amortissement ²	28	5	4	29	66
	Frais autres que d'intérêts	722	463	591	101	1 877
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	413	151	278	1	843
	Impôts sur les bénéfices	136	61	90	(31)	256
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	1	1
	Bénéfice net	277 \$	90 \$	188 \$	31 \$	586 \$
	Actif moyen ³	160 594 \$	19 800 \$	100 439 \$	696 \$	281 529 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction. L'actif moyen de Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

4) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

5) Comprend la reprise de la provision générale.

11. Modifications futures de conventions comptables

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251, «Capitaux propres», qui deviendront en vigueur pour la CIBC en date du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes prévoient que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût après amortissement. Les changements à la juste valeur des valeurs détenues à des fins de transaction continueront d'être comptabilisés aux résultats, alors que les changements à la juste valeur des valeurs disponibles à la vente seront comptabilisés aux autres éléments du résultat étendu jusqu'à la cession de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur quand ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût.

Les normes permettent à une entité de désigner un instrument financier, à sa constatation initiale, comme un instrument qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les

pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période où elles surviennent.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Les normes permettent trois types de relations de couverture : couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction des variations de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs ou à la décomptabilisation du placement net. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée aux résultats courants.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés comme élément distinct des capitaux propres (déduction faite des impôts et taxes) et comprendront les gains nets non matérialisés sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets non matérialisés sur les instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et pertes de change non matérialisés et les couvertures qui compensent un établissement étranger autonome.